

L3 Gestion parcours Commerce, Vente et Marketing

Site : Cergy

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
525 heures
ECTS* : 60

*Système européen de transfert et d'accumulation
de crédits

Formation délivrée par

le **cnam**
Île-de-France

► Objectifs

Les titulaires de la licence auront acquis l'aptitude globale :

- à appréhender l'environnement économique de l'entreprise
- à mettre en œuvre les techniques et méthodes générales utilisées dans les fonctions commerciales (droit, communication, anglais, management, comptabilité et gestion)
- à maîtriser et mettre en œuvre les techniques fondamentales utilisées dans les fonctions commerce /vente /distribution /marketing.

Les titulaires de la licence posséderont les connaissances et compétences attendues pour prendre part à des activités de développement de projets et d'activités intégrant principalement des dimensions commerciales, marketing, en utilisant les méthodes et outils appropriés et à un niveau de responsabilité et d'autonomie significatif. Ces fonctions seront exercées à des niveaux de responsabilité relevant de l'encadrement intermédiaire ou encore de proximité.

► Accès au diplôme

Être titulaire :

- **D'un BTS, d'un BUT dans le domaine du marketing ou de la vente** : BTS Management des Unités Commerciales, BTS Management Commercial Opérationnel, BTS Négociation et digitalisation de la relation client, BTS Négociation de la Relation Client., BTS Gestion de la PME, BTS Banque Conseillé de clientèle, BTS Commerce International, BTS Technico-commercial, BTS Communication, DUT Gestion des Entreprises et Administration, DUT Technique de Commerciale, DUT Gestion administrative et commerciale,
- **d'une formation Classe préparatoire aux Ecoles de Commerce ou d'un titre RNCP de niveau III en marketing ou en vente.**

Admission : sur dossier et entretien

Dépôt de candidature : à partir de janvier

► Rythme d'alternance

2 jours en formation (lundi et mardi) / 3 jours en entreprise (mercredi, jeudi et vendredi)

Rentrée : septembre 2026

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

► Contacts

Responsable pédagogique : Sonny SERVAIS – sonny.servais@cnam-iledefrance.fr -Tél. : 06 58 20 76 02

Contact administratif : Sandrine BERTOUX - cergy.alternance@cnam-iledefrance.fr -Tél. : 01 34 43 49 93 / 07 63 13 29 53

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : VINOLO Johanna - j.vinolo@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 09 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

► Lieu(x) de formation

CNAM / ENSEA

6 avenue du Ponceau
95000 CERGY PONTOISE



Programme de la formation

- Veille Stratégique et concurrentielle - 4 ECTS
- Principaux contrats de l'entreprise - 4 ECTS
- Datascience au service de la gestion de la relation client CRM - 6 ECTS
- Marketing Digital et Plan d'acquisition on-line - 6 ECTS
- Initiation au marketing BtoB - 4 ECTS
- Mercatique : concepts et études marketing - 6 ECTS
- Négociation et management des forces de ventes - 4 ECTS
- Contrôle de gestion découverte - 4 ECTS
- Stratégie de communication multicanal - 6 ECTS
- Anglais Professionnel - 3 ECTS
- Application des études théoriques à la vie de l'entreprise (FOAD) - 2 ECTS
- Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir (FOAD) - 3 ECTS
- Expérience professionnelle et rapport d'activité - 10 ECTS

Blocs de compétences

Utiliser les outils numériques de référence

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Appréhender le monde des affaires

- Comprendre l'éco-système du monde des affaires et en assurer une veille, tant sur les plans géopolitiques, sociologiques, économiques que managériaux, etc.

- Anticiper les futurs possibles du monde des affaires afin d'en détecter les menaces, les opportunités, les tendances, les risques possibles, etc.

Utiliser des techniques et d'outils de gestion

- Appliquer des techniques et outils en gestion

- Contrôler le respect des règles, pratiques, normes, etc.

- Recueillir et exploiter les données afin de les analyser

Développer des pratiques professionnelles en gestion

- Comprendre les contours d'un projet, d'une affaire, d'une organisation, etc.

- Définir des plans d'actions opérationnels et les mettre en œuvre en favorisant les innovations managériales

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-